



Mars 2013

## Association de communes Mobul Rapport de gestion de l'exercice 2012

Rapport sur les comptes de l'exercice 2012 à l'attention du comité de Direction

### 1. RESULTAT

Les charges de fonctionnement s'élèvent à Fr. 2'247'278.35. Le budget prévoyait des charges pour un montant de Fr. 2'246'000.--. L'augmentation des charges par rapport au budget est de Fr. +1'278.35 (inférieur à 0.5%).

Les produits de fonctionnement s'élèvent également à Fr. 2'247'278.35. Il s'agit du montant des charges de fonctionnement qui ont été refacturées aux communes membres, et des subventions cantonales ainsi que les intérêts positifs du compte bancaire.

Par rapport au budget, nous signalons les principales variations suivantes :

	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>	<u>Différences</u>
<b><u>Dépenses de fonctionnement :</u></b>			
Traitements et jetons de présence (chap.0)	8'400.00	2'830.00	- 5'570.00
Mandat administratif (chap.0)	60'000.00	44'183.50	- 15'816.50
Mandat du suivi du projet d'agglomération	40'000.00	59'943.35	+ 19'943.35
Entretien du réseau (chap. 6)	50'000.00	125'151.40	+ 75'151.40
Communication générale (chap.6)	10'000.00	4'979.95	- 5'020.05
Honoraires et frais d'étude (chap. 6)	25'000.00	17'547.95	- 7'452.05
Contrats de prestations	2'022'000.00	1'980'000.00	- 42'000.00

### **Recettes de fonctionnement :**

Subv. cantonales pour études (chap.0)	0.00	15'000.00	+ 15'000.00
Participations communales (chap.9)	1'027'900.00	1'044'117.30	+ 16'217.30

## 2. RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS SUR CERTAINS COMPTES DE FONCTIONNEMENT

### a) Administration

01 Législatif et Exécutif

012 Exécutif (comité de direction, commissions)

Les jetons de présence s'élèvent à Fr 2'830.00 alors qu'un montant de Fr 8'400.00 était inscrit au budget. Les frais de l'organe de révision d'un montant de Fr 2'130.35 sont supérieurs de Fr 130.35 au budget. Pour rappel il s'agit des honoraires pour la révision des comptes 2011 et pour le contrôle des valeurs au bilan effectué durant l'année 2012.

## 02 Administration

### 020 Administration générale

La facture de la Ville de Bulle s'élève à Fr 44'183.50 pour les prestations d'administration, de gestion technique, de secrétariat ainsi que pour la tenue de la comptabilité pour l'année 2012. Un montant de Fr 60'000.00 était prévu au budget. La différence provient de la diminution du nombre de séance.

Les frais de publication et d'annonces totalisant Fr 1'036.65 correspondent aux avis publiés dans la Feuille officielle relatifs aux convocations des Assemblées des délégués ainsi qu'aux annonces de presses et aux affichettes éditées lors du changement de logo. Les frais de ports s'élèvent à Fr 115.00.

Le mandat du suivi du projet d'agglomération comprend les honoraires des mandataires externes pour l'étude du périmètre du site industriel stratégique de Planchy. Aucun montant n'était prévu au budget pour ces prestations. Cependant, la Direction de l'économie et de l'emploi subventionne cette étude. Un acompte de Fr 15'000.00 a déjà été reçu.

## **b) Culture et loisirs**

### 32 Médias

#### 320 Informations et communications

Les frais internet de Fr 3'107.00 s'expliquent par la restructuration du site pour Fr 2'910.00. Un montant de Fr 1'900.00 était prévu au budget. Le poste de communication générale s'élève à Fr 2'602.80 pour un montant de Fr 10'000.00 au budget.

## **c) Transports et communications**

### 65 Trafic régional

#### 650 Trafic d'agglomération

Fr 50'000.00 étaient prévus au budget pour la modification des arrêts provisoires. La mise en service de la ligne trois a nécessité une adaptation importante de l'arrêt de la Gare à Bulle. L'entretien du réseau totalise ainsi un montant de Fr 125'151.40.

Le poste de la communication générale s'élève à Fr 4'979.95 pour un budget de Fr 10'000.00. Il comprend le solde des honoraires dans l'affaire « Overney » ainsi que les frais de la nouvelle création graphique.

Le contrat de prestations s'élève à Fr 1'980'000.00 pour un budget de Fr 2'022'000.00. La subvention cantonale est de Fr 1'188'000.00 alors que le budget était de 1'213'000.00. Les différences s'expliquent par le fait que l'offre des TPF n'est pas définitive au moment de l'établissement du budget de Mobul.

#### **d) Finances**

##### 94 Gérance de la fortune et des dettes

##### 940 Intérêts et amortissements

Les intérêts et les frais de banques totalisent Fr 3'390.35. Le montant du budget était de Fr 7'700.00.

##### 941 Participation des communes

Les participations des communes se montant à Fr 1'044'117.30. La somme de Fr 1'027'900.00, selon budget a déjà été facturée. La différence totalisant Fr 16'217.30 sera décompté aux commune après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués.

Comme précédemment, les participations des Communes ont été divisées en deux parties, soit administration et transports étant donné que la Commune du Pâquier ne participe pas aux frais de transports.

### **3. COMPTES D'INVESTISSEMENTS**

#### **a) Transports et communications**

##### 65 Trafic régional

##### 620 Routes communales et génie civil

Aucun montant n'a été mis en charge sur 2012 pour ces postes. En effet, afin de bénéficier des subventions de la Confédération, les documents et factures acquittées doivent être transmises à fin septembre déjà.

##### 650 Trafic d'agglomération

Le montant de Fr 74'790.00 représente les participations communales 2012 dues pour le remboursement du prêt relatif à la construction des aménagements provisoires des arrêts de bus. Ces recettes d'investissement sont virées au bilan. Pour mémoire, le solde de ce prêt sera remboursé en 2013.

**4. COMPTES AU BILAN****a) Actifs**

102.0	Raiffeisen c/c 57039.43	Fr 168'047.20, montant correspondant au solde du c/c bancaire.
115.01...	Débiteurs Communes	Fr 18'142.30, il s'agit du total à refacturer aux communes selon le tableau de répartition.
115.10	Impôt anticipé	Fr 74.25 correspond à l'impôt anticipé retenu 2012 qui sera remboursé en 2013.
141.0	Arrêts de bus	Fr 74'792.25, ce montant représente le solde des investissements à amortir par les communes.

**b) Passifs**

200	Fournisseurs divers	Fr 187'203.90 totalisent les diverses factures à payer au 31 décembre 2012.
200...	Créanciers Communes	Fr 1'925.00, il s'agit du montant en faveur des communes selon le tableau de répartition.
220.1	Raiffeisen c/c 57039.23	Fr 71'927.10, ce montant représente le solde du c/c prêt au 31 décembre 2012.